



Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES



# Programme d'Activités 2012 Révisé

février 2012

---

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF)  
et par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C  
08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68  
E-mail : [capec@afnet.net](mailto:capec@afnet.net) - [www.capec-ci.org](http://www.capec-ci.org) / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
INTRODUCTION.....	2
I- CONTEXTE GENERAL .....	2
1.1- Contexte National .....	3
1.2- CONTEXTE INTERNATIONAL .....	4
II- ACTIVITES PREVUES POUR 2012.....	4
2.1- ETUDES ET RECHERCHES .....	4
2.1.1 ETUDES ET RECHERCHES DES CHERCHEURS DE LA CAPEC .....	5
2.1.2. ETUDES ET RECHERCHES PAR APPEL A CONTRIBUTION .....	11
2.2- PUBLICATIONS.....	16
2.3- FORMATION .....	16
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE .....	178
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX .....	188
2.6- CONSULTANCES .....	188
2.7- ACTIVITES DU 20 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CAPEC .....	18
2.8- AUTRES ACTIVITES .....	199
2.9- RESULTATS ATTENDUS.....	199
III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES.....	2020
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	2020
3.2- RISQUES .....	20
CONCLUSION .....	2120
<b>ANNEXES</b> .....	<b>22</b>

## INTRODUCTION

L'Accord de don n° 203 signé entre l'université de Cocody-Abidjan et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) est entré en vigueur le 18 juin 2007. L'objectif général de la phase III du projet CAPEC (Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES) dont la durée est de quatre (4) ans est de consolider et d'accroître les gains réalisés au cours des deux phases précédentes, en termes de capacité humaine et institutionnelle dans le domaine de la formulation de la gestion et de l'évaluation des politiques économiques.

Les activités essentielles au démarrage du projet (mise en place de l'organe de gouvernance, renouvellement des équipements de la CAPEC, etc.) ont été réalisées de juin à décembre 2007. En 2008 et 2009, toutes les activités traditionnelles de la CAPEC, notamment les études et recherches, le renforcement des capacités des cadres de l'Administration et du secteur privé et les publications, ont été réalisées. Par ailleurs, la CAPEC a entrepris de renforcer ses relations avec l'Administration publique en organisant des rencontres avec les points focaux désignés au sein des Ministères.

Les programmes d'activité 2010 et 2011 ont été élaborés de manière à s'articuler avec les circuits décisionnels pour permettre à la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES d'être en phase avec son environnement. Ils ont également été élaborés en tenant compte du contexte de sortie de crise. Malheureusement, la crise post électorale qui a débuté en novembre 2010 pour prendre fin en avril 2011 n'a pas permis de réaliser toutes les activités programmées pour l'année 2010 et d'entamer à temps celles du programme d'activité de 2011. A cause du retard connu dans la mise en œuvre du programme d'activité 2011, une extension de la date de clôture du projet a été sollicité et obtenu auprès de l'ACBF pour achever les activités prévues dans l'accord de don et ce, afin d'atteindre les objectifs du projet.

Ce document décrit les activités programmées pour être réalisées de janvier à novembre 2012. Le programme d'activité est élaboré sur la base du document projet et de l'Accord de don. Les principales préoccupations du gouvernement, extériorisées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et celles relatives à la gouvernance économique sont prises en compte dans le choix des thèmes des études et de renforcement des capacités des cadres de l'Administration, du secteur privé et de la Société Civile. Le programme d'activité 2012 s'inscrit dans une logique d'environnement socio-politique et économique post crise électorale et de reconstruction de l'économie nationale. Les besoins en renforcement des capacités exprimés par les cadres de l'Administration publique, du secteur privé et de la société civile lors des différents ateliers de formation ainsi que ceux qui sont identifiés dans le rapport d'évaluation des besoins en renforcement des capacités pour la gouvernance économique en Côte d'Ivoire sont également pris en considération dans l'élaboration du programme.

Le reste du document comprend trois sections. Le contexte général est décrit dans la première section, suivi de la présentation des activités prévues pour l'année 2012 dans la deuxième. La troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

## I- CONTEXTE GENERAL

Le contexte national est décrit à la sous section 1.1. Il est suivi de la présentation du contexte international à la sous section 1.2.

## 1.1- Contexte National

Le contexte national en Côte d'Ivoire est marqué par la recherche de stratégies de relance économique après la crise post électorale. L'Accord Politique de Ouagadougou signé le 4 mars 2007 a permis d'organiser l'élection présidentielle en novembre 2010. Celle-ci devrait être suivie des élections législatives et régionales. La tenue des élections devrait constituer un tournant décisif pour la reprise des activités économiques et la mise en œuvre des programmes de développement. Malheureusement, la crise née de la contestation des résultats des élections présidentielles a des conséquences négatives. Le tissu économique s'est désintégré, les infrastructures économiques ont été en grande partie détruites. La crise a également entraîné le déplacement des populations et l'aggravation de la pauvreté.

A la faveur de la mise en œuvre du programme de sortie de crise issu de l'Accord Politique de Ouagadougou et de la conclusion de l'Assistance d'urgence Post conflit (AUPC) en août 2007, l'économie ivoirienne a bénéficié d'un retour de confiance des opérateurs économiques. Elle a amorcé un redressement qui s'est traduit par un taux de croissance du PIB réel de 2,5% en 2008 et 3,5% en 2009 (BAfD, 2010). L'analyse faite par le FMI envisageait une amélioration graduelle de la croissance économique qui pourrait se situer autour de 4,7% pour la période 2009-2013, et se stabiliser à 6% par la suite en conformité avec ce qui était la tendance historique de la croissance du pays. Le taux de croissance du PIB par tête qui était négatif (-2,9%) en 2009 devrait, selon les projections du FMI, atteindre 1,2% en moyenne, entre 2009 et 2011.

Avant décembre 2010, l'économie avait affiché durant l'année des performances dans l'ensemble satisfaisantes en dépit du ralentissement mondial. Les prix du cacao atteignaient des sommets historiques et les exportations de pétrole étaient également solides. La croissance du PIB était néanmoins censée ralentir, pour tomber à 3,0 % contre 3,8 % en 2009, sous l'effet de problèmes dans le secteur de l'électricité, qui ont affecté la production manufacturière, ainsi que d'une baisse de productivité dans le secteur du cacao et d'un niveau d'investissement limité durant la période ayant précédé la fin du processus électoral. Le secteur de l'électricité affiche un déficit qui devrait, selon les projections, dépasser 100 milliards de francs CFA en 2010 (soit environ 200 millions de dollars), suite aux mesures d'urgence prises pour remédier aux délestages tournants qui ont marqué le premier trimestre de l'année. Le pays avait par ailleurs fait des progrès au niveau des conditions pour son passage au point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) ; avant que la crise électorale ne survienne, on s'attendait à ce qu'il parvienne à ce point d'achèvement vers le milieu de 2011 au plus tard.

La stabilité socio-politique, après les Accords Politiques de Ouagadougou a permis favorisé l'augmentation du taux d'investissement de près d'un point de pourcentage en 2008 par rapport à 2007 pour se situer à 9,4% du PIB. Le taux de croissance réel de l'investissement s'est élevé pour atteindre 14,7% en 2008. La hausse de l'investissement total a été stimulée principalement par l'investissement public qui a augmenté de 20% en 2008 contre 1,2% en 2007.

Au niveau des finances publiques, les recettes se sont améliorées. Elles ont été estimées à 21,7% du PIB en 2009 contre 20,3% en 2008. La part des dépenses dans le PIB a connu une légère hausse passant de 19,7% en 2008 à 20,6% en 2009. Le solde budgétaire, en 2009, a été de 1,1% du PIB.

Les exportations ont été estimées à 46,6% du PIB en 2009 et les importations à 37,4%. Les taux de croissance des exportations et des importations étaient respectivement de 1,5% et 3,3% en 2008.

Concernant les réformes structurelles, des mesures ont été mises en œuvre au niveau de la gestion des finances publiques, des secteurs public et financier. Le Gouvernement a effectué, avec l'appui des partenaires au développement, une revue de la gestion et du système des finances publiques (PEMFAR). Cette étude a permis d'évaluer la gestion du système des finances publiques, y compris le système de passation des

marchés publics, et relevé de nets progrès. Le Gouvernement entend améliorer la transparence en matière de gestion des ressources publiques et renforcer l'administration publique et les capacités institutionnelles sur l'ensemble du territoire.

Conscient des enjeux de la reconstruction nationale et de la relance économique, le Gouvernement a adopté un ensemble de documents de stratégies globales et sectorielles qui fixent ses priorités et le cadre d'intervention pour la période post-crise. Il s'agit notamment (i) de la stratégie nationale en matière de bonne gouvernance pour la période post crise afin d'instaurer un climat de confiance, (ii) du document de stratégie de relance du développement et de réduction de la pauvreté (DSRP), (iii) du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2009-2013), (iv) du Plan National de Bonne Gouvernance et de lutte contre la Corruption (PNBGLC). Une matrice d'actions gouvernementale a été adoptée au séminaire gouvernemental organisé en juillet 2011 à Abidjan. Les thèmes des études et des ateliers de renforcement des capacités retenus pour 2012 sont orientés de manière à aider le gouvernement à réaliser ces priorités.

Les autorités ivoiriennes devront, en plus des défis internes, faire face aux contraintes externes pour réaliser la croissance économique, nécessaire pour réduire la pauvreté et pour reconstruire la cohésion sociale.

Il faut signifier que l'année 2012 qui marque la fin de la phase III du projet est aussi l'année du vingtième anniversaire de la CAPEC, qui a été créée en décembre 1992. Aussi, des activités particulières marqueront-elles ce grand événement.

## **1.2- CONTEXTE INTERNATIONAL**

Après s'être contractée de 1,1% en 2009 contre une progression de 3% en 2008, l'activité économique mondiale a renoué avec la croissance. Elle s'est améliorée de 3,5% en 2010. La reprise est plus marquée dans les pays émergents et en développement où, selon les estimations, la croissance du PIB devrait atteindre près de 5% en 2010 contre 1,8% en 2009.

L'évolution positive de l'activité économique constatée augure la sortie de crise au plan international. La reprise de la demande et la hausse des cours des matières premières qui pourraient en résulter devraient être favorable à la Côte d'Ivoire. Grâce à la sortie de la crise sociopolitique, à l'évolution positive de l'économie mondiale et aux bonnes perspectives régionales, un taux de croissance forte en Côte d'Ivoire est probable. Selon les estimations, il pourrait atteindre 5,7% en 2014.

Par ailleurs la reprise des relations avec les bailleurs de fonds permettra de réaliser les investissements nécessaires pour améliorer la croissance économique.

## **II- ACTIVITES PREVUES POUR 2012**

Le Programme d'activité de l'année 2012 s'articule autour de huit (8) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) le renforcement des capacités des cadres de l'Administration, du secteur privé et de la Société civile, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) les consultations, (7) les activités du 20<sup>e</sup> anniversaire de la CAPEC et (8) les autres activités. Les sous sections ci-dessous reprennent successivement en détails tous les points du programme d'activité.

### **2.1- ETUDES ET RECHERCHES**

Au titre des Etudes et Recherches, les chercheurs de la CAPEC entendent réaliser, en 2012, huit (8) études portant sur des thèmes qui préoccupent les autorités ivoiriennes et le secteur privé, particulièrement, des thèmes en relation avec la situation post crise. La priorité est accordée aux études sectorielles et à la bonne

gouvernance économique. En plus des études individuelles, dix (10) études thématiques seront réalisées par des chercheurs associés en vue de renforcer la collaboration entre la CAPEC et les chercheurs des Universités et centres de recherche de la Côte d'Ivoire. Ces études permettront en effet à la CAPEC de répondre au mieux aux multiples besoins exprimés par les points focaux. Ainsi, les thèmes sur le développement durable ne seront pas totalement occultés. Les chercheurs de la CAPEC auront par ailleurs à collaborer sur des travaux de recherche dans le cadre d'études à titre onéreux, ce qui permettra de satisfaire aux recommandations de l'évaluateur à mi-parcours qui a insisté sur l'avantage de mener des études par groupe de deux ou trois chercheurs. Les résumés des propositions individuelles de recherche pour l'année 2012 sont présentés ci-dessous.

### **2.1.1- ETUDES ET RECHERCHES DES CHERCHEURS DE LA CAPEC**

**Etude 1 :** Comment les transferts des migrants influencent-ils l'investissement et la croissance économique en Côte d'Ivoire ?

#### **1. Introduction**

Les flux de transferts des migrants reçus de nos jours ont atteint un niveau plus élevé et augmentent plus vite que les flux d'aide et de capital en direction des pays en développement. Les montants des transferts des migrants dans les pays en développement en 2007 sont estimés à 2,1% du produit intérieur brut (PIB). Bien que les transferts des migrants aident à réduire la pauvreté absolue et les inégalités et améliorer le niveau du capital humain, leur importance soulève des interrogations quant à leur influence effective sur les économies réceptrices.

#### **2. Objectifs**

L'objectif de cette étude est de rechercher le lien empirique entre les transferts des migrants reçus et l'investissement d'une part, et d'autre part entre les transferts des migrants reçus et la croissance économique en Côte d'Ivoire. Il s'agira principalement d'analyser les évolutions comparées des transferts des migrants reçus et du PIB, et d'estimer économétriquement la relation entre ces deux variables.

#### **3. Résultats attendus**

Cette étude devrait permettre de montrer le rôle joué par les transferts des Ivoiriens vivant à l'étranger en direction de leur pays dans l'investissement et la croissance de la Côte d'Ivoire au cours des dernières décennies. Elle devra aboutir à la formulation de mesures permettant d'inciter les migrants à contribuer au développement économique de la Côte d'Ivoire.

**Etude 2 :** Analyse des déterminants du taux de pression fiscale en Côte d'Ivoire

#### **1. Introduction**

La politique fiscale joue un rôle important dans la mobilisation des ressources de l'Etat. Dans beaucoup de pays, les recettes fiscales constituent la principale source de financement des dépenses publiques. Reconnaissant l'importance des dépenses publiques et de la politique fiscale, la Côte d'Ivoire a entrepris depuis son indépendance en 1960 une série de réformes fiscales visant à accroître les recettes fiscales. Bien que ces dernières aient connu une augmentation croissante, le taux de pression fiscale, quant à lui, n'a cessé de baisser passant de 21,7% en 1965 à 17,6% en 1990 puis à 15% en 2006. Plusieurs raisons ont été mises en avant pour expliquer cette situation. L'une des raisons est liée à la structure « trop centralisée » de l'administration fiscale. On a aussi évoqué le manque de civisme fiscal et la fraude fiscale chez les

contribuables. Les réformes fiscales mises en œuvre ces dernières années ont constitué une réponse au besoin d'améliorer les performances fiscales et d'accroître les recettes publiques. Cependant, en dépit de ces nombreuses réformes, le taux de pression fiscale reste inférieur au taux minimal de 17% prescrit par les critères de convergence de l'UEMOA. Ainsi, comparée aux autres pays de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire est l'un des pays membres où la pression fiscale est parmi les plus faibles. Or aux yeux de certains observateurs, le pays peut accroître ses recettes fiscales à la hauteur de ses capacités potentielles et atteindre ainsi la norme communautaire pour autant que le pays assure un système efficient de recouvrement. Cela laisse supposer que le système fiscal ivoirien fonctionnerait en régime sous optimal du fait d'un espace de ressources publiques insuffisamment exploité. Cette affirmation ouvre ainsi le débat sur les déterminants de la pression fiscale en Côte d'Ivoire. Pourquoi la pression fiscale est-elle faible et continue à baisser ? Quels sont les facteurs explicatifs du taux de pression fiscale ?

## **2. Objectifs**

L'objectif de cette étude est d'appréhender les facteurs qui expliquent le taux de pression fiscale globale en Côte d'Ivoire. De façon plus précise, il s'agira dans un premier temps d'inventorier les déterminants théoriques de la pression fiscale ; puis, dans un second temps, de quantifier la contribution de chacun de ces facteurs à la variation de la pression fiscale. Enfin, cette quantification permettra une hiérarchisation des facteurs afin d'isoler les facteurs économiques internes et externes ainsi que ceux institutionnels qui sont à la base de la performance fiscale en Côte d'Ivoire.

## **3. Résultats attendus**

Les résultats attendus de cette étude portent sur l'identification des facteurs économiques internes et externes ainsi que les facteurs institutionnels qui expliquent la performance fiscale en Côte d'Ivoire. Les recommandations qui en découleront permettront non seulement de comprendre la faiblesse des taux de pression fiscale actuels mais aussi d'identifier les mesures de politique économique permettant d'en améliorer les niveaux.

### **Etude 3 : Capacités Managériales et Performances des Entreprises en Afrique Sub-saharienne**

#### **1. Introduction**

L'un des défis actuels pour assurer un développement durable à l'Afrique est de favoriser l'émergence d'une classe de managers compétents pour des entreprises plus compétitives. La théorie des ressources humaines indique en effet que les capacités managériales jouent un rôle important dans le développement et la performance des entreprises à travers leur impact sur l'adoption et la diffusion des technologies modernes.

Selon Lall (1999), la forte croissance des économies d'Asie du Sud-Est a été associée à un accroissement de l'utilisation des managers. Fafchamps et Soderbom (2004), à partir de données assorties sur les employés et leurs employeurs pour dix pays africains, soutiennent que les insuffisances au niveau du management de la force de travail permettent d'expliquer en grande partie la faible productivité dans les entreprises. Il semble donc important d'examiner les facteurs qui pourraient favoriser un plus grand impact des managers sur le développement des entreprises en Afrique Sub-Saharienne.

Cette recherche s'intéresse ainsi au rôle des capacités managériales, matérialisées par l'expérience professionnelle dans le secteur d'activités ou dans l'entreprise, dans les performances des entreprises et aux différences entre le secteur privé et le secteur public.

## 2. Objectifs

L'objet de cette étude est d'évaluer l'impact des expériences acquises par le manager dans le secteur d'activité ou dans l'entreprise sur la productivité et la propension à innover au niveau des entreprises publiques et privées en Afrique sub-Saharienne.

## 3. Résultats attendus

A partir des données de la Banque Mondiale sur les Entreprises en Afrique (*Regional Program on Enterprise Development ou RPED*) et de l'approche économétrique, nous déterminerons de façon significative combien de fois les capacités managériales du manager expliquent le niveau de productivité et les propensions à innover dans les entreprises en Afrique sub-saharienne et aussi combien de fois ces compétences managériales expliquent-elles les différences dans les performances entre les entreprises du secteur public et celles du privé.

### Etude 4 : La problématique de la sécurité routière en Côte d'Ivoire

#### 1- Introduction

La route représente en Afrique le moyen privilégié de transport de marchandises et de personnes. En effet, le transport terrestre y assure plus de 90% du déplacement des personnes et des marchandises (N'guessan, 2003). En dépit de cette domination du secteur routier, il est de loin le plus périlleux et le plus exposé aux accidents. Des études réalisées par plusieurs institutions de recherche dont le Laboratoire britannique de recherche en matière de transport (TRL) et l'Institut norvégien d'économie des transports ont révélé que la sécurité routière sur le continent africain est l'une des plus mauvaises au monde (Assum, 1998 ; Jacobs G and Aeron-Thomas A, 2000 ; OMS & Banque mondiale, 2004 ). En effet, selon l'OMS, le nombre de décès dans le monde imputable à des accidents de la circulation est passé de 999 000 en 1990 à 1 183 492 en 2002, soit une augmentation d'environ 10 %. La répartition régionale de ces décès classe l'Afrique en troisième position en terme de nombre absolu de décès, avec 190 191 décès et au premier rang en termes de taux de mortalité, avec 28,3 pour 100 000 habitants.

A l'instar des autres pays Africains, les accidents de la circulation représentent un problème de santé publique croissant en Côte d'Ivoire. Le nombre d'accidents est passé de 503 en 1960 à 6000 en 2006 et le nombre d'accidentés (blessés et tués) de 1196 à 11600. Une étude de la Banque Mondiale sur les initiatives de sécurité routière au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Tanzanie et au Zimbabwe indique que la Côte d'Ivoire possédait le plus grand nombre de victimes d'accidents (tués plus blessés) pour 10000 véhicules en 1995 (Assum, 1998).

#### 2- Objectifs

L'objectif de la présente étude est d'analyser les facteurs qui ont une influence significative sur la sécurité routière en Côte d'Ivoire y compris la guerre civile. De façon spécifique, il s'agit d'analyser les déterminants du taux de blessés et du taux de mortalité routière.



### 3- Résultats attendus

Cette étude aidera à expliciter les facteurs qui influencent les taux de blessés et de tués dans les accidents de circulation en Côte d'Ivoire. La connaissance de tels facteurs nous permettra de faire des recommandations politiques.

\* \* \* **Etude 5** : Les investissements étrangers peuvent-ils contribuer à la productivité et à une croissance durable en Côte d'Ivoire?

#### 1. Introduction

La relance que veulent impulser les autorités ivoiriennes après la crise post-électorale nécessite la mise en œuvre d'investissements à rendement économique et social fort, c'est-à-dire à même de contribuer à la croissance de la productivité et à la croissance économique et de réduire le niveau de la pauvreté. La Côte d'Ivoire tente, aujourd'hui, d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) par des "mesures incitatives" diverses et variées comme la stabilisation macroéconomique, des mesures d'exonération fiscale ou la mise en place de zones franches, des privatisations sanctionnant le désengagement de l'État de certains secteurs d'activité, ou des réformes institutionnelles visant à l'amélioration du climat des affaires. Mais, l'entrée d'investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire peut-elle contribuer durablement à la croissance de la productivité et de la croissance économique en Côte d'Ivoire?

#### 2. Objectifs

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'influence de l'entrée d'investissements directs étrangers sur la croissance de la productivité et la croissance économique en Côte d'Ivoire. Il s'agira plus spécifiquement d'analyser les évolutions des IDE entrants de la Côte d'Ivoire, celles de la productivité et du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire au cours des dernières décennies. Il s'agira, en outre, de modéliser la relation entre ces variables, et de simuler l'impact d'une augmentation des IDE entrants sur la croissance économique et la croissance de la productivité afin de proposer des mesures de relance de la productivité et de la croissance économique en Côte d'Ivoire.

### 3. Résultats attendus

Cette étude contribuera à mettre en exergue le rôle que peut jouer l'IDE dans la relance de la productivité et de la croissance économique en Côte d'Ivoire après les différentes crises politico-militaires. Elle permettra d'apprécier la contribution de l'IDE à la stabilisation de la croissance en Côte d'Ivoire et aidera à proposer des mesures d'attractivité de capitaux étrangers.

\* \* \* **Etude 6** : Réformes Fiscales et Elasticités du Système Fiscal Ivoirien

#### 1. Introduction

Le budget constitue l'instrument principal dont dispose un pays pour intervenir dans l'économie. Dans beaucoup de pays, les recettes fiscales constituent la principale source de revenus de l'Etat. En Côte d'Ivoire, les recettes fiscales contribuent à environ 80% aux ressources totales du budget. Dans ce contexte, la politique fiscale joue un rôle de premier plan. Elle a pour objectif de garantir d'abord les entrées budgétaires

minimales. Ensuite, elle peut servir à réguler l'activité économique en modifiant l'effort fiscal demandé aux contribuables ou bien prendre la forme d'incitations fiscales visant à réduire la pression fiscale afin de relancer la consommation, l'investissement et stimuler la croissance économique. La politique fiscale apparaît donc comme un instrument important qui participe à la politique économique en contribuant au financement des dépenses et à la redistribution des revenus.

Depuis 1960, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre une série de réformes fiscales qui se sont intensifiées à partir de la dévaluation de 1994. Ces réformes visent explicitement à élargir la base fiscale et à modifier la structure fiscale dans le but d'une mobilisation plus accrue des ressources fiscales. Les différentes crises sociopolitiques qu'a connues la Côte d'Ivoire depuis 1999 sont venues exacerber la nécessité de mobiliser davantage de ressources pour la relance économique. Comment mobiliser des ressources pour financer les besoins croissants de l'Etat ? Quelle politique fiscale de ciblage pourrait aider à réaliser plus efficacement un tel objectif ?

## 2. Objectifs

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des réformes fiscales sur les recettes en évaluant la sensibilité des recettes fiscales à la croissance économique. Plus précisément, il s'agira d'estimer les élasticité globale et automatique du système fiscal ivoirien, d'examiner comment les réformes ont affecté le rendement du dispositif fiscal et de déterminer les taxes qui seraient plus élastiques et qui pourraient ainsi constituer des leviers de politiques spécifiques pour accroître les recettes fiscales.

## 3. Résultats attendus

Cette étude devrait permettre de déterminer d'une part, les différents impôts et taxes qui sont sensibles à la conjoncture économique et, d'autre part, ceux qui sont sensibles aux mesures discrétionnaires de politique fiscale. Ce faisant, les résultats aideront à mieux cibler les impôts qui pourraient contribuer plus efficacement à l'amélioration des recettes fiscales. Par ailleurs, l'estimation des élasticité fiscales est utile pour la prévision des recettes budgétaires dans le cadre de l'élaboration du budget de l'Etat.

\* \* \* **Etude 7** : Systèmes de Rémunération et Performances des Entreprises publiques et privées en Côte d'Ivoire.

## 1. Introduction

L'un des défis essentiels pour atteindre un développement durable en Afrique est de créer un tissu économique de base susceptible de constituer un moteur du développement endogène (Makunza, 2004). Ce processus de développement passe par la capacité des pays africains à assurer et à soutenir une croissance à long terme.

Cependant, la situation de la Côte d'Ivoire laisse entrevoir des limites quant à la réalisation de cet objectif de croissance. En effet, la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) de la Côte d'Ivoire a connu une baisse passant de 2 104 872 en 1998 à 1 626 120 USD en 2003. Cependant les pays émergents comme la Corée, le Brésil et l'Inde ont vu leurs valeurs ajoutées s'élever respectivement de 132 448 633 à 218 829 091, soit 134 fois celle de la Côte d'Ivoire en 2003 pour la Corée; de 142 202 897 à 155 421 005 soit 95 fois celle de la Côte d'Ivoire pour le Brésil et de 66 248 593 à 87 360 466 soit 53 fois la valeur de la Côte d'Ivoire pour l'Inde (ONUDI, 2003), de même que l'Afrique du Sud qui passe de 30 408 357 USD à 34 756 534 USD soit 21 fois celle de la Côte d'Ivoire. Les entreprises de la Côte d'Ivoire connaissent donc un réel déficit de performance comparativement aux pays émergents. Par ailleurs, La Côte d'Ivoire, avec une VAM de 99 USD en 2010 qui est inférieure à la moyenne africaine et un taux de croissance annuel de cette VAM par habitant sur la période

1999-2010 de -0,6% est classée parmi les pays qui ont un niveau d'industrialisation relativement faible et qui se désindustrialisent. (CNUCED/ONUDI, 2011).

Ces constats ci-dessus évoqués font émerger la question de la performance des entreprises ivoiriennes. Laquelle question de performance va de pair avec celle de la rémunération et des incitations dans la mesure où pour les tenants de la théorie de l'agence (Grossman, Hart, Holstrom) et de la théorie des droits de propriété, à l'exemple de De Alessi (1969, 1973) c'est le comportement discrétionnaire des dirigeants des entreprises, faiblement contrôlés, la forme de la propriété et surtout la nature des incitations qui déterminent la performance de l'entreprise.

Il semble donc important de déterminer les liens entre incitations, motivations et performances des entreprises en Côte d'Ivoire dans la mesure où en 2002 selon l'OIT (2008), les actifs occupés ayant un revenu inférieur au SMIG représentaient 57% des actifs occupés ; avec une situation plus préoccupante pour les femmes (71,5% contre 50,4% pour les hommes). La question qui sera abordée est de savoir dans quelle mesure les systèmes de rémunération appliqués dans les entreprises privées comme publiques affectent-ils la performance des entreprises en Côte d'Ivoire?

## 2. Objectifs

L'objet de cette étude est de déterminer à partir des données de la Banque Mondiale (RPED, 2009) et de l'INS (Central des Bilans 2003), les différents systèmes de rémunération qui influencent de façon significative la performance des entreprises privées et publiques à savoir la productivité totale des facteurs, le volume des ventes, la variation de la taille et la capacité d'autofinancement des entreprises publiques et privées en Côte d'Ivoire.

## 3. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude portent sur l'identification des moyens d'incitations qui influencent la performance des entreprises privées et publiques en Côte d'Ivoire. Cette étude participe à la compréhension des facteurs de performances des entreprises et les recommandations qui en proviendront permettront de mettre l'accent sur les systèmes de rémunération des entreprises afin de permettre aux entreprises d'être performantes, et de créer des emplois décents afin d'assurer une croissance durable à la Côte d'Ivoire.

\* \* \* **Etude 8** : Service de la dette et structure des dépenses publiques en Côte d'Ivoire

## 1. Introduction

Après la décennie soixante dix, caractérisée par une gestion économique prudente et rigoureuse, les économies en développement ont été confrontées, au milieu des années 80 à des difficultés de trésorerie et des besoins de financements grandissants qui les ont astreint à recourir massivement aux sources de financements extérieurs. Malgré les divers allègements obtenus, le fardeau de la dette extérieure qui en résultera, est devenu une entrave supplémentaire au développement de ces économies.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays en développement, est aujourd'hui confrontée au cycle infernal de l'endettement. En effet, après une période de solvabilité qui a duré de 1995 à 1998, la dette extérieure de la Côte d'Ivoire est devenue insoutenable. En effet, sur la période 1999 à 2008, le ratio de la dette publique sur le PIB est en moyenne de 77,46%. Toutefois, face au double handicap de l'insuffisance des ressources domestiques d'une part et, les besoins croissants de financement de l'économie d'autre part, les autorités ivoiriennes furent obligées de contracter de nouveaux emprunts extérieurs. L'encours de sa dette extérieure

est ressorti à 5787,3 milliards de F CFA en 2009 contre 6053,7 milliards de F CFA en 2008. Au même moment, l'Etat à rembourser respectivement 375,6 et 394,6 milliards de F CFA au titre du service de la dette. Il s'ensuivra un renforcement de l'incapacité du pays à faire face aux échéances de paiement du service de cette dette, d'où une accumulation des arriérés extérieurs. Cet alourdissement du poids de la dette s'est accompagné d'une aggravation de la pauvreté dont le seuil est passé de 38,4% en 2002 à 48,94% en 2008. Face à cette situation, la Côte d'Ivoire a été éligible en mars 2009 à l'initiative PPTTE dont l'atteinte du point d'achèvement lui permettra d'obtenir d'importants allègements de sa dette. D'ici là, il importe d'analyser l'impact du service de la dette sur la composition des dépenses publiques afin d'attirer l'attention sur les postes dépenses qui ont souffert de ce service.

## 2. Objectifs

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact du service de la dette extérieure sur la composition des dépenses publiques de la Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agit d'analyser l'effet du service de la dette sur la structure globale des dépenses publiques d'une part, et d'autre part sur certaines catégories de dépenses spécifiques notamment les dépenses courantes et les dépenses d'investissement.

## 3. Résultats attendus

Cette étude permettra de connaître l'effet du service de la dette sur les différents postes de dépenses publiques et de faire des recommandations afin de favoriser une réallocation des ressources en faveur de certains postes de dépenses qui ont souffert du service de la dette et qui pourraient contribuer à une réduction de la pauvreté.

### 2.1.2- ETUDES ET RECHERCHES PAR APPEL A CONTRIBUTION

Sept axes de recherche ont été retenus en conformité avec les axes stratégiques du gouvernement et les attentes des administrations publiques, du secteur privé et de la société civile en matière d'études. Ses sept axes permettront après sélection de retenir dix études qui seront réalisées par des chercheurs externes à la CAPEC, entre mars et septembre 2012.

#### \* \* \* Axe 1 : Financement de la Croissance en Période Post-Crise

Après une longue période de relative croissance et de prospérité de l'Indépendance jusqu'au début des années 1980, la Côte d'Ivoire traverse depuis quelques années une période trouble caractérisée par des crises militaro-politiques les plus sévères de son histoire. Ces crises ont occasionné la destruction d'une partie de l'appareil productif (baisse substantielle du taux d'investissement) et fragilisé les finances publiques. La dernière crise née des contestations électorales de 2010 a engendré la destruction et le pillage de nombreuses infrastructures ayant entravé les perspectives de production et ayant conduit à une baisse de la croissance de l'économie de 5,8% en 2011.

Classée aujourd'hui parmi les pays pauvres très endettés, avec un développement humain faible de 0,347 (170<sup>e</sup> /187), la Côte d'Ivoire éprouve des difficultés financières pour la reconstruction et la relance de son économie par la mise en œuvre de réformes structurelles, notamment, capables de porter le taux de croissance à des niveaux élevés (cible de 8,5% en 2012 et de 6,0% en 2013 et 2014).

Ainsi, une question importante pour la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la relance post-crise et la restauration nécessaire des finances publiques, est le mode de financement de l'accumulation de capital et de la croissance économique. Doit-elle se limiter à l'épargne nationale? Doit-elle recourir à l'épargne étrangère sous la forme d'investissements directs ou de prêts?

### \* \* \* Axe 2 : Les APE : Une Opportunité pour la Côte d'Ivoire ?

Les pays d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes (ACP) regroupés au sein d'association d'intégration régionale ont établi des relations commerciales particulières, fondées sur des préférences non réciproques, c'est-à-dire les produits ACP entrent en franchise taxes et droits de douane sur le marché européen, mais les produits européens peuvent être taxés aux frontières des ACP.

Ce système a régi les relations commerciales entre les Etats ACP et l'Union Européenne sous les conventions successives de Lomé (1975-2000). Le bilan mitigé de cette coopération commerciale pour les Etats ACP a suscité la remise en cause de celle-ci et a conduit les Etats ACP en général et les Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA et CEDEAO) à signer l'Accord de Cotonou en Juin 2000. Du fait des règles de l'OMC, les avantages issus des accords de Cotonou ont expiré le 31 décembre 2007. Ainsi, à compter du 1er janvier 2008, pour bénéficier de préférences commerciales avec l'Union Européenne (UE), l'Afrique de l'Ouest devait négocier un Accord de Partenariat Economique (APE). Cet accord n'ayant été signé, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un accord intérimaire.

Le passage du système de préférences commerciales non réciproques à un marché de libre-échange oblige les secteurs de production des pays de l'Afrique de l'Ouest à faire face à la concurrence des produits importés de l'Union Européenne et compte tenu de la situation relativement difficile des finances publiques de la Côte d'Ivoire. L'on s'interroge alors si l'accord de partenariat économique avec l'Union Européenne est une opportunité pour le pays ou au contraire une source de fragilisation de notre économie très peu compétitive.

### \* \* \* Axe 3 : La Problématique de l'Emploi des Jeunes en Côte d'Ivoire

“Comment avons-nous pu laisser la jeunesse, notre meilleur atout, devenir une menace pour notre sécurité?” (*Nations Unies, 2004: Un monde plus sûr. Notre responsabilité partagée*). Cette observation illustre bien la situation des jeunes à travers le monde en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Elle montre que la situation de la jeunesse est une préoccupation grandissante et universelle. Depuis les crises des années 80 et les programmes d'ajustement structurels consécutifs, la situation des jeunes en Côte d'Ivoire n'a cessé de s'aggraver. Le taux de chômage des jeunes est de 14,9% en milieu urbain pour les jeunes contre 11,1% pour l'ensemble de la population active urbaine. Il est de 14,2% pour les jeunes hommes et de 15,7% pour les jeunes femmes (*AGEPE, 2001*) : *Chômage et sous emploi des jeunes urbains en Côte d'Ivoire, Document de travail n°14*). L'examen de ces taux de chômage confirme les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Les politiques et programmes d'emploi entrepris jusqu'ici n'ont pas freiné la tendance, ni fait reculer l'ampleur de l'exclusion du monde du travail dont les jeunes, hommes et femmes, font l'objet. L'absence d'emploi les excluant également de la protection sociale.

Les différentes crises sociopolitiques de ces dix dernières années et la désorganisation du système productif national ont engendré une montée spectaculaire du chômage, une précarité de l'emploi et une forte croissance du sous-emploi. Jusqu'à présent aucune solution à même de résorber véritablement le phénomène n'a pu être trouvée et l'emploi est devenu une chimère pour les jeunes diplômés. A tel point qu'aujourd'hui, la problématique de l'emploi des jeunes se pose avec acuité en Côte d'Ivoire. De conjoncturel, le chômage est devenu aussi structurel, car la capacité d'absorption des jeunes diplômés par les structures productives reste encore limitée. Le chômage est endémique touchant durement et durablement les forces vives du pays que sont les jeunes diplômés ou non. Cette problématique de l'emploi fait peser une menace pour le développement économique et social durable de la Côte d'Ivoire quand on sait la participation des jeunes aux crises armées qu'a connu le pays. Si rien n'est fait pour elle, la population jeune, s'estimant exclue de la vie

politique et sociale, pourrait remettre en cause la capacité des institutions nationales et des pouvoirs politiques à résoudre les problèmes économiques et à améliorer leur sort. Une société qui veut maintenir l'équilibre en son sein doit donc créer des opportunités d'emploi et de revenus pour sa population.

Face à cette situation, le défi auquel la Côte d'Ivoire est confrontée est considérable et justifie des réflexions sur les activités et initiatives à mettre en œuvre pour améliorer les perspectives des jeunes et leur permettre d'exercer leur droit aux ressources économiques, à la sécurité et au bien-être. Les réflexions que suscite cette problématique de l'emploi devront porter sur l'analyse du marché du travail, l'éducation et la formation des jeunes et leur adéquation au marché de l'emploi, les mutations en cours et leurs implications en termes de politiques publiques.

#### **\* \* \* Axe 4 : Environnement, Cadre de vie et Développement Durable en Côte d'Ivoire**

Depuis le Rapport Brundtland (1987), le concept de développement durable revient dans les discours sur le développement des nations. Ce concept se veut un mode de développement des sociétés soucieux à la fois de l'environnement et du cadre de vie des hommes. Il repose non seulement sur la satisfaction des besoins sociaux de base, mais aussi sur la garantie de l'équité entre individus, générations, territoires et groupes sociaux et surtout sur la nécessité d'ancrer dans le processus économique l'appréciation du capital naturel et des risques à moyen et long terme que sa consommation irraisonnée fait courir aux générations futures. Il est admis désormais que la qualité de l'environnement et la sauvegarde du stock des ressources naturelles ont de l'importance pour le bien-être présent et futur de l'homme. Cette constatation a été faite pour la première fois en 1972 à Stockholm lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement.

L'analyse du développement économique de la Côte d'Ivoire permet de voir que celui-ci s'est fait au détriment de l'environnement naturel. Ayant centré son développement économique sur l'agriculture notamment le binôme café et cacao, la production de ces deux cultures de rente a contribué à une déforestation massive du couvert forestier. Par la suite, la production vivrière tirée par une demande urbaine croissante et la pratique de nouvelles spéculations agricoles ont contribué à la dégradation du patrimoine forestier. De 15 millions d'hectares de forêt au début du siècle, le patrimoine forestier ne couvre aujourd'hui que moins de 2 millions d'hectares. Cette agression de la forêt associée à la pollution atmosphérique dans les villes à des conséquences visibles sur la survie des populations. On assiste à un réchauffement du climat, à la rareté des précipitations qui réduit les rendements agricoles et les volumes d'eaux, à l'érosion côtière, et à l'avancée du désert dans certaines zones du pays. Par ailleurs, l'urbanisation croissante et la forte démographie dans les villes génèrent des déchets ménagers solides et liquides qui menacent la santé et le bien-être des populations. En dépit des initiatives publiques mises en œuvre, la problématique de la gestion durable de ces ordures dans les villes se pose toujours avec acuité. A Abidjan, le problème est particulièrement plus grave dans les communes comme Adjamé et Abobo.

Ces problèmes environnementaux rendent nécessaires et urgentes des réflexions approfondies sur les politiques à mettre en œuvre pour parvenir à un développement durable en Côte d'Ivoire. Quelles politiques de développement économique et social peut-on initier qui soient compatibles avec une gestion durable du patrimoine environnemental et naturel ?

#### **\* \* \* Axe 5 : Gouvernance et Lutte contre la Pauvreté en Côte d'Ivoire**

La réduction de la pauvreté constitue l'un des défis majeurs des pays en Afrique subsaharienne. Malgré les politiques élaborées et les réformes entreprises depuis au moins le début des années 80, ces pays souffrent encore d'une pauvreté diffuse et continuent qui a enregistré des écarts considérables en matière de développement économique comparativement aux pays développés. En outre face à L'échec relatif des

politiques d'ajustement structurel dans les pays en développement, un consensus s'est établi au niveau international sur l'importance non seulement du contenu des politiques économiques mais également de la manière dont elles sont mises en œuvre (Banque mondiale, 2001 ; Cling, Razafindrakoto et Roubaud, 2003 ; PNUD, 2002). Ainsi de nouveaux facteurs comme la gouvernance, l'adhésion et la participation des populations sont dorénavant placés au cœur des programmes de développement. Plusieurs études ont même mis en évidence que la gouvernance est l'une des causes fondamentales de ces différences de revenus et se trouve à l'origine de l'incapacité de certains pays à relever le défi de la lutte contre la pauvreté.

En Côte d'Ivoire, le nombre de pauvres a été multiplié par 10 en l'espace d'une génération. Aujourd'hui une personne sur deux est pauvre contre une personne sur dix en 1985. En effet, le taux de pauvreté est passé de 10% en 1985 à 48,9% en 2008 ; ce qui correspond à un effectif de pauvres estimé à 974 000 en 1985 et à 10 174 000 en 2008 (DSRP, 2009).

En dépit des dispositions prises par les autorités, de nombreuses structures publiques demeurent insuffisamment opérationnelles et les faits font ressortir une mauvaise gouvernance dans la quasi-totalité des entreprises publiques (Plan National de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption, 2012). Cette situation limite l'accès des populations aux services publics en termes de santé, d'éducation, de protections sociales et juridiques ; toutes choses qui aggravent la vulnérabilité des pauvres.

A la lumière de ces constats, la question fondamentale que l'on pourra se poser est de savoir en quoi la bonne gouvernance peut être une bonne stratégie de lutte contre la pauvreté ? Les études dans ce cadre s'efforceront d'examiner les liens existants entre la gouvernance et la lutte contre la pauvreté, et d'identifier les canaux de transmission de l'effet de la gouvernance sur la pauvreté en vue de dégager des éléments de politiques pour lutter efficacement contre ce fléau.

### **\* \* \* Axe 6 : La problématique de la santé et de l'éducation en Côte Ivoire**

La croissance économique et la lutte contre la pauvreté sont devenus les préoccupations centrales des décideurs politiques. Car il ne peut y avoir développement sans croissance ; de même il ne peut y avoir croissance sans une politique de valorisation des ressources humaines au sens de l'endogénéité. A cela s'ajoute le rôle indéniable de l'éducation et de la santé dans la réduction de la pauvreté. C'est ce qui justifie l'engouement et la priorité accordée aux secteurs de la santé et l'éducation par les pouvoirs publics.

Ainsi, dans sa politique visant à assurer le développement du capital humain, l'Etat accorde une place de choix à l'éducation et à la formation. Ainsi, en vue d'offrir aux différents sous-secteurs du système Education/Formation, un instrument commun de politique et de programmation des actions, le Gouvernement a élaboré en 1997, le Plan National de Développement du secteur Éducation/Formation (PNDEF) sur la période 1998-2010. La mise en œuvre de ce plan a permis d'enregistrer des acquis notables.

Cependant, les résultats obtenus sont insuffisants et en deçà des objectifs visés. Le système éducatif reste confronté à des difficultés de plusieurs ordres, qui portent sur (i) les faiblesses de l'accessibilité et de l'encadrement, (ii) les performances non satisfaisantes, et (iii) les contraintes budgétaires.

Ainsi, au niveau de la performance, le rendement du système éducatif est encore faible avec des taux élevés de déperditions scolaires. L'enquête MICS 3 révèle que seulement 52% des enfants qui entrent en première année atteignent la cinquième année. Quant au taux d'achèvement du cycle primaire, il est passé de 47,7% en 2001/2002 à 42,2% en 2005/2006, ce qui représente une baisse de plus de cinq points en quatre ans.

Parallèlement, le système de santé actuel se caractérise par la réduction de la qualité des soins, la non prise en compte de la gestion des risques et de la notion de sécurité des patients et le non respect des normes de pratique de soins. Cette situation est accentuée par la vétusté et la dégradation des infrastructures existantes, l'insuffisance de l'hygiène publique et hospitalière, la mauvaise gestion des déchets biomédicaux, de même que par l'inégalité dans la répartition du personnel de santé, l'insuffisance des ressources financières et de l'offre des plateaux techniques. L'insuffisance des centres de santé et le coût élevé des prestations limitent par ailleurs l'accès aux soins.

Dans l'ensemble, les problèmes du secteur de la santé peuvent, selon le DSRP (2009) se résumer en trois points relatifs : (i) à la faible accessibilité des services de santé, (ii) au faible niveau de l'encadrement, et (iii) aux contraintes budgétaires.

Face à l'ampleur des problèmes observés dans ces deux secteurs sociaux, qui sont fondamentaux pour le développement du capital humain, la croissance et le développement économique, les études suscitées par la CAPEC se pencheront sur les questions du financement de ces secteurs, des déterminants des performances dans ces secteurs et de la contribution de ces secteurs à la croissance de la productivité et à la croissance économique en Côte d'Ivoire.

### **\* \* \* Axe 7 : La compétitivité des Entreprises en Côte d'Ivoire**

La mondialisation des marchés, la complexité accrue des besoins de la clientèle et l'économie fondée sur le savoir et le capital intellectuel sont autant de phénomènes interdépendants dont l'émergence entraîne de nouveaux enjeux et défis pour toutes les entreprises africaines, qu'elles soient grandes, petites ou moyennes. Celles-ci devront innover, s'adapter sinon disparaître face à l'environnement de plus en plus concurrentiel.

Cependant, la situation de la Côte d'Ivoire laisse entrevoir des limites quant à la réalisation de cet objectif. En effet, la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) de la Côte d'Ivoire a connu une baisse passant de 2 104 872 en 1998 à 1 626 120 USD en 2003. Cependant les pays émergents comme la Corée, le Brésil et l'Inde ont vu leurs valeurs ajoutées s'élever respectivement de 132 448 633 à 218 829 091, soit 134 fois celle de la Côte d'Ivoire en 2003 pour la Corée; de 142 202 897 à 155 421 005 soit 95 fois celle de la Côte d'Ivoire pour le Brésil et de 66 248 593 à 87 360 466 soit 53 fois la valeur de la Côte d'Ivoire pour l'Inde (ONUDI, 2003), de même que l'Afrique du Sud qui passe de 30 408 357 USD à 34 756 534 USD soit 21 fois celle de la Côte d'Ivoire. Les entreprises de la Côte d'Ivoire sont donc loin en matière de compétitivité des pays émergents. Par ailleurs, La Côte d'Ivoire, avec une VAM de 99 USD en 2010 qui est inférieure à la moyenne africaine et un taux de croissance annuel de cette VAM par habitant sur la période 1999-2010 de -0,6% est classée parmi les pays qui ont un niveau d'industrialisation relativement faible et qui se désindustrialisent. (CNUCED/ONUDI, 2011). En outre, selon le classement effectué par le Forum Economique Mondiale à partir de l'Indice Global de Compétitivité en 2011, occupant les rangs de 110<sup>ème</sup> avec un score de 3.4 et de 116<sup>ème</sup> avec un score de 3.5 respectivement en 2008-2009 et 2009-2010, la Côte d'Ivoire est classée 129<sup>ème</sup> sur 139 pays avec un score de 3.3 sur 7 en 2010-2011.

Ces constats ci-dessus évoqués font émerger la question de la compétitivité de l'économie ivoirienne en général et des entreprises ivoiriennes en particulier.

Il semble donc important de susciter des études pouvant aider à la compréhension des facteurs explicatifs de la compétitivité et de la capacité d'innovation des entreprises en Côte d'Ivoire.



## 2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, l'ensemble des études et recherches réalisées par la CAPEC, au cours de l'année 2012, sera publié dans l'un des trois supports de publication de la Cellule qui sont :

- le Document de travail, dénommé « Politique Economique et Développement » (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; et
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Les trois supports de publication seront distribués aux institutions universitaires aussi bien qu'à des institutions non universitaires. Au nombre de ces dernières on peut citer les ministères techniques, les chambres consulaires, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, les représentations diplomatiques.

Outre les études de l'année 2011, celles de 2012 seront éditées au fur et à mesure. Ainsi, il est prévu de publier 18 PED, 18 BUPED et 36 Lettres de Politique Economique au titre de l'année 2012.

La CAPEC continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches.

## 2.3- FORMATION

L'activité de formation de la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES comporte deux volets : la formation destinée aux personnels de la CAPEC (chercheurs et personnel d'appui) et celle en direction des cadres des institutions, des administrations publique, privée et de la société civile. Comme chaque année, la CAPEC organisera en 2012 des ateliers de renforcement des capacités pour les membres des institutions de la République (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, forces de sécurité et de défense), des collectivités locales (conseillers généraux, etc.), du secteur privé et de la société civile.

La formation des cadres de l'administration sera orientée en fonction des préoccupations des autorités ivoiriennes mais surtout en tenant compte du contexte de la situation post crise et de la reconstruction. Les chercheurs de la CAPEC seront associés à l'animation des différents ateliers de formation. Leur contribution concernera particulièrement le développement des aspects théoriques des thèmes de formation. En 2012, les ateliers de formation seront organisés, principalement, au profit des élus (Députés, conseillers généraux, etc.), des conseillers économiques et sociaux dont les élections sont prévues être organisées après celle du Président de la République.

Les thèmes de formation proposés pour l'année 2012 sont présentés ci-dessous :

### **Thème 1 : Elaboration du budget et exécution de la dépense publique**

La formation sur l'élaboration du budget et l'exécution de la dépense publique sera dispensée prioritairement aux députés qui seront appelés, chaque année, à débattre et à voter la loi des finances. Une bonne compréhension des étapes d'élaboration du budget et de son exécution permettra de vérifier la cohérence et le réalisme du budget que leur présente le Ministère de l'Economie et des finances. Cela leur permettra aussi de contrôler la bonne exécution de la loi des finances. La formation sera élargie aux conseillers économiques et sociaux.

Cette formation qui a déjà été réalisée en 2009 est reconduite, afin d'en faire bénéficier aux députés de la nouvelle législature.

## **Thème 2 : L'élaboration, le suivi et l'évaluation du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT)**

L'objectif de cette formation qui s'adressera prioritairement aux Directeurs des Affaires Administratives et Financières (DAF) des Ministères est de les familiariser avec cet instrument de programmation et de maîtrise de la dépense. Le renforcement des capacités dans ce domaine leur permettra de mieux caler la programmation des dépenses sur un plan d'action cohérent avec la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

## **Thème 3 : Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance**

Cet atelier est programmé pour les cadres et gestionnaires responsables de la planification stratégique, du suivi-évaluation des projets/programmes. L'objectif de cette formation est de les amener à développer une perspective globale de gestion axée sur les résultats en mettant l'accent sur une démarche logique de planification et d'analyse et de leur montrer l'utilité des indicateurs dans la définition et le suivi de projet ou de programme.

## **\* \* \* Thème 4 : Les Méthodes d'Analyse Economique et Financière des Projets**

Cet atelier sur les méthodes d'évaluation économique et financière des projets s'inscrit dans le cadre de renforcement des capacités des responsables des organisations publiques. En effet, la relance que veulent impulser les autorités ivoiriennes après la crise post-électorale nécessite l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes à rendement économique et social fort, c'est-à-dire à même de contribuer à la croissance économique et de réduire le niveau de la pauvreté en milieu urbain et surtout en milieu rural.

Cependant, la conception de projets de développement doit inclure des tests de viabilité et de durabilités financières, ainsi qu'une démonstration de l'intérêt du projet pour l'économie en général. Les analyses économiques et financières permettent de disposer à l'avance des éléments pertinents grâce aux méthodes de la valeur actualisée nette et de l'analyse coût-avantage, notamment.

L'atelier se veut un cadre d'apprentissage, de compréhension et d'échanges sur les méthodes d'évaluation économique et financière des projets par les responsables des organisations publiques

Au total quatre (4) ateliers de formation sont prévus pour en 2012, pour les cadres de l'Administration, les élus, les autorités locales et la société civile. Trente deux (32) cadres seront formés par atelier, soit au total quatre vingt seize (128) en 2012. L'animation des ateliers sera assurée par des consultants praticiens avec le concours des chercheurs de la CAPEC qui seront aussi fortement impliqués en tant que formateurs.

En plus des ateliers de formation traditionnellement organisés au profit des cadres des administrations publique et privée, les élus et la société civile, la CAPEC entend organiser des grandes conférences, sur des thèmes d'actualités d'importance nationale ou internationale, destinées à un large public. Elle prévoit organiser un (1) forum économique en 2012.

## **2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE**

En 2012 deux séminaires de dissémination et un atelier de dialogue avec les points focaux seront organisés. A ces séminaires seront présentés les résultats des travaux de 2011 et de 2012.

Ces séminaires permettront de faire connaître les résultats des travaux de recherches de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.).

Trois réunions statutaires du comité de pilotage sont prévues pour l'année 2012, une en février, une seconde en juillet 2012, et une troisième réunion pourra se tenir avant ou juste après la clôture du projet.

## **2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX**

La CAPEC est disposée à répondre aux appels d'offres de l'Administration et du secteur privé. Elle entend également participer aux différents appels d'offres nationaux et internationaux émanant d'autres organisations. La réalisation du plan de communication devrait lui permettre d'accroître sa visibilité et de saisir les opportunités que pourraient lui offrir l'Administration ivoirienne, les institutions et les organisations internationales.

## **2.6- CONSULTANCES**

La Cellule peut solliciter des experts externes pour se prononcer sur des problèmes ponctuels d'actualité lorsque cela ne relève pas d'un domaine pour lequel elle dispose de spécialistes au plan interne. Par ailleurs, la Cellule a la possibilité de faire appel, chaque année, à des consultants pour un certain nombre d'études.

Dans le courant de l'année 2012, les consultants seront invités à soumettre des propositions de recherche sur des thèmes qui entrent dans le cadre des préoccupations actuelles des autorités ivoiriennes, entre autres, le développement durable, la reconstruction post crise, la relance de la croissance économique et la gouvernance.

Les thèmes des études à confier aux consultants seront définis sur la base des préoccupations exprimées par les points focaux, le secteur privé et la société civile lors de l'atelier de dialogue de politique économique.

## **2.7- ACTIVITES DU 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CAPEC**

Née dans un contexte de crise économique que traversait la Côte d'Ivoire, à partir des années 80, la CAPEC avait pour objet d'apporter, par le biais d'études et de renforcement des capacités, une assistance technique au Gouvernement. Aujourd'hui, elle totalise une vingtaine d'années d'existence, riche en expériences et en expertise qu'il importe de marquer d'une pierre blanche. Ce, à travers une série de manifestations prévues tout au long de l'année 2012.

Une telle célébration exige une organisation de pointe tant sur le plan scientifique, événementiel que communicationnel. La présente stratégie tentera de répondre au besoin de qualité et d'excellence.

### **➤ CONTENU SCIENTIFIQUE**

- Exposition ou journée scientifique
- Tables rondes
- Fora économiques

### **➤ COMMUNICATION**

- Promouvoir l'image de marque de la CAPEC à travers son expertise
- Promouvoir les activités de la CAPEC

### **➤ MARKETING**

- Affirmer le positionnement d'une structure de recherche d'excellence

- Convaincre de la qualité et de la pluralité des expertises
- Susciter la sympathie du monde extérieur
- Développer le goût de la recherche et de l'excellence

- La cérémonie de lancement est prévue au mois de septembre 2012, au Golf Hôtel. Elle sera suivie des différentes manifestations scientifiques (2 tables rondes et 1 forum, etc.) qui se dérouleront sur deux mois (Septembre- Octobre 2012).
- L'apothéose sera un dîner gala prévu à la fin octobre 2012, pour célébrer le mérite des chercheurs et rendre hommage aux pionniers de la CAPEC.

La couverture médiatique de l'événement sera assurée par la RTI et une dizaine d'organes de la presse écrite. Le grand public sera informé par la suite, à travers des publi-reportages diffusés sur la 1<sup>ère</sup> Chaîne de la télévision RTI.

## 2.8- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2012. Il s'agit, entre autres, de :

- Rapport d'activités 2011 à rédiger et faire adopter par le Comité de Pilotage par consultation à domicile début mars 2012 ;
- Audits de la gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011 ;
- Activités sur les ressources propres
  - Missions de travail

## 2.9- RESULTATS ATTENDUS

Le programme d'activités 2012 devrait permettre d'achever la réalisation des résultats attendus pour cette phase III. Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activité sont récapitulés dans le tableau ci-après.

### *Résultats attendus du programme d'activités 2012*

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	- dix-huit (18) Politique Economique et Développement (PED) ; - dix-huit (18) Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; - trente-six (36) Lettres de Politique Economique (LPE) ;
2	Publication	- Publication de tous les PED, BUPED et LPE de 2011 et 2012
3	Formation	- quatre (4) ateliers de formation des cadres organisés ; - Renforcement des capacités de 128 auditeurs
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études _ organisation d'un forum de dialogue avec les points focaux ; - organisation de deux fora d'échanges sur l'actualité économique

		- Organisation de deux (2) réunions ordinaires et une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	- participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux ; - Présentation des requêtes
6	Consultance	- Le nombre sera déterminé en fonction des besoins
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion de la période de janvier à décembre 2011

### III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

#### 3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront utilisés pour mesurer la performance de la Cellule. Concernant les indicateurs quantitatifs, le nombre d'études prévu (18 PED, 18 BUPED et 36 LPE) et le nombre effectivement réalisé par les chercheurs et les consultants seront utilisés pour apprécier la performance de la Cellule (le pourcentage d'études réalisés). Cet indicateur quantitatif sera couplé avec un indicateur qualitatif : l'appréciation de la qualité des travaux par les lecteurs et les bénéficiaires et l'applicabilité des résultats des travaux.

Le même indicateur quantitatif sera utilisé pour apprécier la performance de l'activité de formation : apprécier l'écart entre le nombre d'ateliers (4), et l'effectif des bénéficiaires (128) prévus dans le programme d'activité et les réalisations. Par ailleurs, la performance sera évaluée grâce aux résultats des traitements des fiches d'évaluation que les participants auront à remplir à la fin de chaque atelier de formation. On pourra ainsi avoir l'évaluation de la pertinence des thèmes proposés, la qualité de l'organisation et l'impact possible de la formation sur la performance des bénéficiaires.

Tout écart fera l'objet de justification.

L'évaluation des chercheurs se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet. Il en est de même de celle du personnel d'appui.

#### 3.2- RISQUES

L'année 2012 est une année post électorale (élections présidentielles et législatives). La Côte d'Ivoire aura besoin de ressources suffisantes pour la relance économique post-crise. La dégradation des infrastructures de base et l'aggravation de la pauvreté du fait de la décennie de crise pourraient exiger l'orientation des ressources disponibles en vue de favoriser une reprise rapide des activités économiques. L'exécution de ce programme d'activité reposant sur le financement de la contrepartie nationale, car l'ACBF ayant quasiment épuisé son apport à la phase III, il se peut que la CAPEC ne puisse disposer des ressources nécessaires si le décaissement de la contrepartie nationale venait à faire défaut. Dans ce cas, la CAPEC pourrait être contrainte de renoncer à certaines activités. Une telle situation obligera ainsi la CAPEC à apporter des modifications au programme d'activités initial mais avec l'accord préalable du Comité de Pilotage et celui de l'ACBF.

## CONCLUSION

Le programme d'activité de la CAPEC au titre de l'année 2012 reprend l'essentiel des actions qu'elle compte réaliser pour accomplir les missions qui lui sont assignées. Il est prévu à travers ce programme de conduire huit (8) travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC et de confier dix (10) études aux consultants extérieurs. Ces études et recherches feront l'objet de publications dans les différents supports habituels de la Cellule. Ces supports seront diffusés auprès des bénéficiaires traditionnels et nouveaux des études de la CAPEC. La formation étant un volet important de ses activités, notamment celle des cadres de l'administration, la CAPEC compte organiser en 2012 quatre (4) ateliers de formation au bénéfice des cadres de l'Administration mais aussi au profit des élus et de la société civile, etc. La cellule organisera également deux séminaires de dissémination des résultats de ses recherches et deux fora d'échanges sur des questions économiques d'actualité et une rencontre de dialogue avec les points focaux. Elle est disposée à conduire des études à titre onéreux sur demande de l'administration et des organisations internationales.

Le programme d'activité 2012 cadre avec le document projet et permet de réaliser une partie des activités du projet en termes de renforcement des capacités en relation avec les préoccupations des décideurs. Il prend spécialement en compte des activités prévues dans le cadre du vingtième anniversaire de la CAPEC.

Les annexes au programme d'activité comprennent le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget.

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs s'inscrivent dans le cadre du programme d'activité 2012 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en trois (3) trimestres et deux mois.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct-Nov	TOTAL	
					Semaines	En %
<b>Recherches</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>	<b>20,14</b>
➤ Thématiques	2,50	2,50	0,50	0,00	5,50	15,83
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,00	1,50	4,32
<b>Publications</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,75</b>	<b>0,75</b>	<b>3,50</b>	<b>10,07</b>
➤ PED	0,50	0,50	0,25	0,25	1,50	4,32
➤ BUPED	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,88
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,88
<b>Formation</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,88</b>
➤ Interne CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,00	0,00	1,00	2,88
<b>Séminaires et Conférences</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,75</b>	<b>2,16</b>
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,25	0,00	0,75	2,16
➤ Externes publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Administration CAPEC</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>9,00</b>	<b>25,90</b>
➤ Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	5,76
➤ Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	20,14
<b>Sous Total Activités CAPEC</b>	<b>6,75</b>	<b>6,75</b>	<b>5,00</b>	<b>2,75</b>	<b>21,25</b>	<b>61,15</b>
<i>En % du Total Global</i>	<i>62,79</i>	<i>62,79</i>	<i>62,50</i>	<i>52,28</i>	<i>61,15</i>	
<b>Enseignements</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,50</b>	<b>11,50</b>	<b>33,09</b>
<b>Congés</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>5,76</b>
<b>Sous Total hors CAPEC</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,50</b>	<b>13,50</b>	<b>38,85</b>
<i>En % du Total Global</i>	<i>37,21</i>	<i>37,21</i>	<i>37,50</i>	<i>47,62</i>	<i>38,85</i>	
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>10,75</b>	<b>10,75</b>	<b>8,00</b>	<b>5,25</b>	<b>34,75</b>	<b>100,00</b>



ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Nov	TOTAL	
					Semaines	En %
<b>I- ACTIVITES CAPEC</b>						
<b>Recherches</b>	<b>4,50</b>	<b>4,00</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9,50</b>	<b>23,03</b>
➤ Thématiques	3,00	3,00	0	0	6,00	14,55
➤ Suivi et évaluation	1,50	1,00	1	0	3,50	8,48
<b>Publications</b>	<b>3,50</b>	<b>4,50</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>12,00</b>	<b>29,09</b>
➤ PED	2,00	2,50	2,00	0,50	8,50	20,61
➤ BUPED	1,00	1,50	0,50	0,25	3,50	8,48
➤ LPE	0,50	0,50	0,50	0,25	2,00	4,85
<b>Formations</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,42</b>
➤ Interne CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0	0	2,00	4,85
<b>Séminaires et Conférences</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,75</b>	<b>1,82</b>
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,25	0	0,75	1,82
➤ Externes publiques	0	0	0	0	0,00	0,00
<b>Administration CAPEC</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>9,00</b>	<b>21,82</b>
➤ Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	4,85
➤ Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	16,97
<b>Sous Total Activités CAPEC</b>	<b>10,75</b>	<b>11,25</b>	<b>7,25</b>	<b>3,00</b>	<b>32,25</b>	<b>78,18</b>
<i>% du total global</i>	<i>84,31</i>	<i>88,24</i>	<i>74,36</i>	<i>50,00</i>	<i>78,18</i>	
Enseignements	2,00	1,50	0,50	1,00	5,00	12,12
Congés	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00	9,70
<b>Sous Total hors CAPEC</b>	<b>2,00</b>	<b>1,50</b>	<b>2,50</b>	<b>3,00</b>	<b>9,00</b>	<b>21,82</b>
<i>% du total global</i>	<i>15,69</i>	<i>11,76</i>	<i>25,64</i>	<i>50,00</i>	<i>21,82</i>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12,75</b>	<b>12,75</b>	<b>9,75</b>	<b>6,00</b>	<b>41,25</b>	<b>100,00</b>

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Nov	TOTAL	
					Semaines	En %
<b>I- ACTIVITES CAPEC</b>						
<b>Recherches</b>	<b>4,75</b>	<b>3,50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8,25</b>	<b>20,37</b>
➤ Thématiques	4,25	3,00	0	0	7,25	17,90
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0	0	1,00	2,47
<b>Publications</b>	<b>1,75</b>	<b>1,75</b>	<b>1,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5,25</b>	<b>12,96</b>
➤ PED	1,00	1,00	1,00	0,00	3,00	7,41
➤ BUPED	0,50	0,50	0,50	0,00	1,50	3,70
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,00	0,75	1,85
<b>Formations</b>	<b>0,50</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,50</b>	<b>8,64</b>
➤ Interne CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,00	0,00	1,00	2,47
<b>Séminaires et Conférences</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,25</b>	<b>1,75</b>	<b>4,32</b>
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	3,09
➤ Externes publiques	0,25	0,25	0,00	0,00	0,50	1,23
<b>Administration CAPEC</b>	<b>2,50</b>	<b>2,00</b>	<b>2,50</b>	<b>2,00</b>	<b>9,00</b>	<b>22,22</b>
➤ Réunion CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	9,88
➤ Permanence	1,50	1,00	1,50	1,00	5,00	12,35
<b>Sous Total Activités CAPEC</b>	<b>10,00</b>	<b>8,75</b>	<b>5,75</b>	<b>3,25</b>	<b>27,75</b>	<b>68,52</b>
<i>% du total global</i>	<i>75,47</i>	<i>70,00</i>	<i>60,53</i>	<i>61,90</i>	<i>68,52</i>	
<b>Enseignements</b>						
	3,25	2,75	1,75	1	8,75	21,61
<b>Congés</b>						
	0,00	1,00	2,00	1	4,00	9,88
<b>Sous Total hors CAPEC</b>	<b>3,25</b>	<b>3,75</b>	<b>3,75</b>	<b>2,00</b>	<b>12,75</b>	<b>31,48</b>
<i>% du total global</i>	<i>24,53</i>	<i>30,00</i>	<i>39,47</i>	<i>38,10</i>	<i>31,48</i>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13,25</b>	<b>12,50</b>	<b>9,50</b>	<b>5,25</b>	<b>40,50</b>	<b>100,00</b>

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Nov	TOTAL	
					Semaines	En %
<b>I- ACTIVITES CAPEC</b>						
<b>Recherches</b>	<b>4,75</b>	<b>4,50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9,25</b>	<b>23,27</b>
➤ Thématiques	4,25	4,00	0	0	8,25	20,75
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0	0	1,00	2,52
<b>Publications</b>	<b>1,75</b>	<b>1,75</b>	<b>1,25</b>	<b>0,75</b>	<b>5,50</b>	<b>13,84</b>
➤ PED	1,00	1,00	0,50	0,25	2,75	6,92
➤ BUPED	0,50	0,50	0,50	0,25	1,75	4,40
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,52
<b>Formations</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,52</b>
➤ Interne CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,00	0,00	1,00	2,52
<b>Séminaires et Conférences</b>	<b>0,25</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,25</b>	<b>1,50</b>	<b>3,77</b>
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	3,14
➤ Externes publiques	0,00	0,25	0,00	0,00	0,25	0,63
<b>Administration CAPEC</b>	<b>2,50</b>	<b>2,00</b>	<b>2,50</b>	<b>2,00</b>	<b>9,00</b>	<b>22,64</b>
➤ Réunion CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	10,06
➤ Permanence	1,50	1,00	1,50	1,00	5,00	12,58
<b>Sous Total Activités CAPEC</b>	<b>9,75</b>	<b>9,25</b>	<b>4,25</b>	<b>3,00</b>	<b>26,25</b>	<b>66,04</b>
<i>% du total global</i>	<i>75,00</i>	<i>74,00</i>	<i>51,52</i>	<i>50,00</i>	<i>66,04</i>	<i>66,04</i>
Enseignements	3,25	3,25	2,00	1,00	9,50	23,90
Congés	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00	10,06
<b>Sous Total hors CAPEC</b>	<b>3,25</b>	<b>3,25</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>13,50</b>	<b>33,96</b>
<i>% du total global</i>	<i>25,00</i>	<i>26,00</i>	<i>48,48</i>	<i>50,00</i>	<i>33,96</i>	<i>33,96</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13,00</b>	<b>12,50</b>	<b>8,25</b>	<b>6,00</b>	<b>39,75</b>	<b>100,00</b>







Publications	Publier les études de 2011 et 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Publication de Politique Economique et Développement</li> <li>➤ Publication du Bulletin de Politique Economique et Développement</li> <li>➤ Publication de Lettres de Politique Economique</li> </ul>														
Formation	Renforcement des capacités des cadres de l'administration et des membres des institutions (128) en organisant 4 ateliers de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier 1</li> <li>- Atelier 2</li> <li>- Atelier 3</li> <li>- Atelier 4</li> </ul>						<hr style="width: 100%;"/> <hr style="width: 100%;"/>		<hr style="width: 100%;"/> <hr style="width: 100%;"/>						





